Manuel d'installation, d'opération et d'entretien

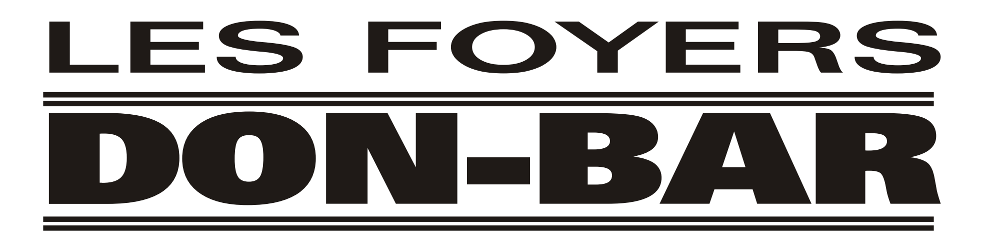
LES FOYERS DON-BAR



ENCASTRABLES

Les foyers DON-BAR inc.
Atelier et salle d'exposition: 741, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1N 1E2
Tél: (418) 686-9114 - Fax: (418) 686-9117
Site Web: www.don-bar.com - Courriel: don-bar@don-bar.com

REV. 2013-10



Manuel d'installation, d'opération et d'entretien

Le manuel est divisé en 5 parties

En son entier ce document est la propriété intellectuelle de Les Foyers Don-Bar inc.
Toute utilisation non autorisée exposera son ou ses auteurs à des sanctions juridiques et financières.
Copyright © 2009 - Les Foyers Don-Bar inc.

PARTIE 1: INSTALLATION

PARTIE 1: INSTALLATION DE L'ENCASTRABLE

1. Avis important

MISE EN GARDE: Toute modification, altération ou substitution des composantes ou des consignes d'installation, d'opération ou d'entretien entraînera l'annulation de la garantie et peut mettre votre sécurité en danger.

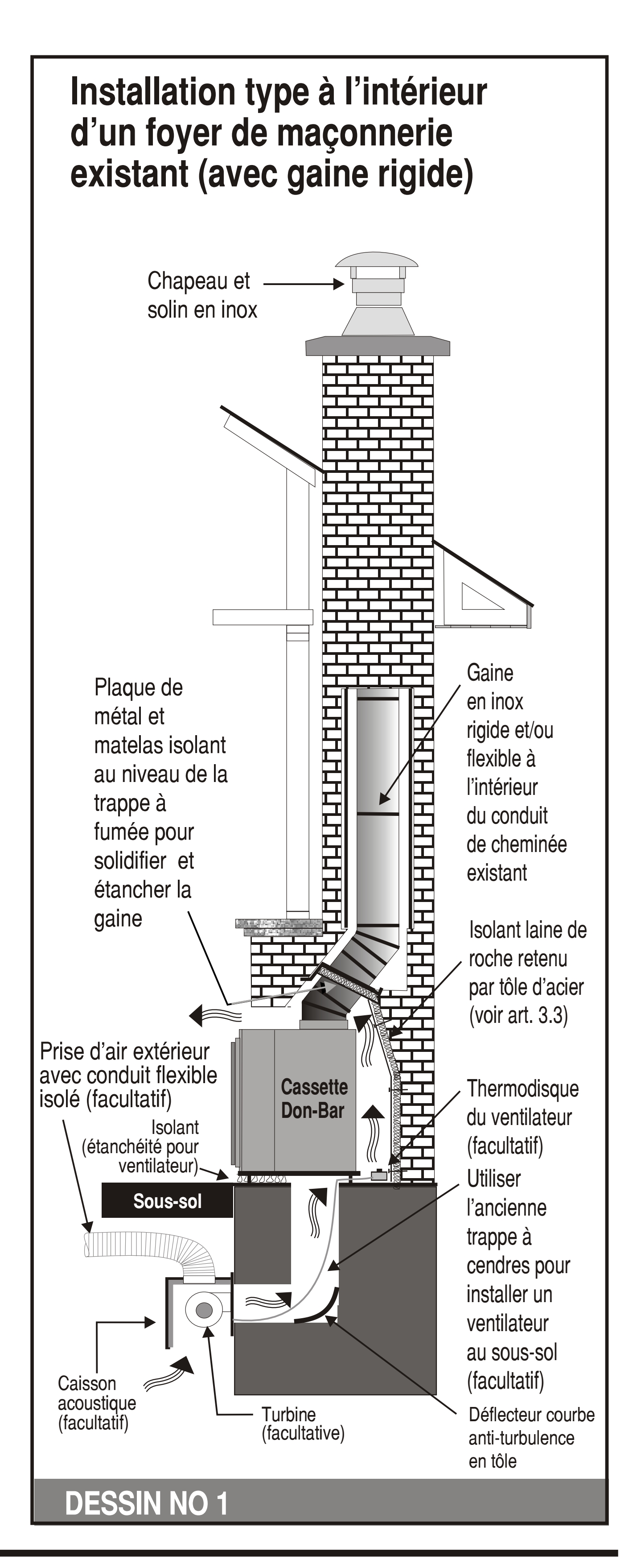
1.1 INTERDICTION D'INSTALLER L'ENCASTRABLE DANS UN FOYER PRÉFABRIQUÉ À DÉGAGEMENT NUL: Votre encastrable est conçu pour être installé à l'intérieur d'un âtre traditionnel en maçonnerie massive. Il est interdit d'installer l'encastrable à l'intérieur d'un foyer isolé du type à dégagement zéro. La puissance de chauffe de l'encastrable pourrait provoquer un incendie.

1.2 Avant de commencer l'installation, lisez attentivement ce manuel et prenez contact avec les autorités compétentes pour vérifier si, dans votre localité, un permis est exigé pour l'installation d'un encastrable dans un foyer existant.

1.3 L'installation doit être exécutée en accord avec les instructions du présent manuel et avec les codes locaux selon ce qui est le plus restrictif.

1.4 Pour votre sécurité confiez l'installation du foyer à un professionnel reconnu et spécialisé dans l'installation de foyers et cheminées..

1.5 Avant de faire un premier feu, lisez les instructions d'opération de la Partie 2.



DESSIN NO 1

2. Homologation

2.1 Gaines approuvées: L'encastrable doit être raccordé à une gaine de cheminée en acier inoxydable (conduit flexible et/ou rigide), portant l'homologation ULC-S635 (2100 degrés). Pour le diamètre de la gaine, consulter la fiche technique de l'encastrable (Page 13) .

3. Avant de commencer l'installation

3.1 Vérification de l'âtre existant: Avant de commencer l'installation, inspecter l'âtre et le conduit de cheminée existants pour en évaluer l'état. Consolider tout élément de maçonnerie instable ou risquant de se détacher.

3.2 Ramonage: Ramoner le conduit de cheminée existant sans oublier de nettoyer la tablette à fumée à l'intérieur de l'âtre.

3.3 Nettoyage, isolation et peinture des parois de l'âtre existant: Brosser les parois de l'âtre pour enlever toute suie ou cendre afin d'empêcher ces particules de pénétrer dans la maison suite à la circulation de l'air autour de la cassette. Isoler les parois de l'âtre existant avec un matelas de laine de roche semi-rigide de 1" (25 mm) d'épaisseur retenu en place par une tôle d'acier zinguée (note: l'isolation n'est pas requise sur les parois de l'âtre dont la maçonnerie pleine est visible des 2 côtés et éloignée d'au moins 2" (50 mm) de tout matériau combustible). Appliquer ensuite sur les parois de l'âtre, une couche de peinture noire résistante à la chaleur pour uniformiser la couleur (l'intérieur de l'âtre sera visible après l'installation de l'encastrable).

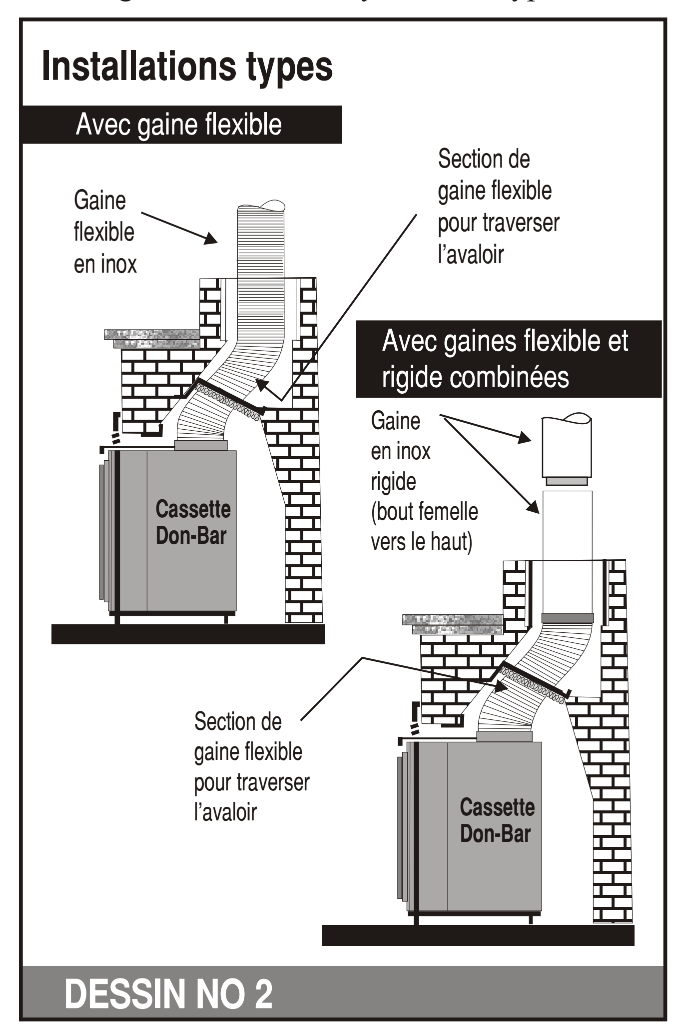
3.4 Nettoyage du conduit de la trappe à cendres: Si l'on pense utiliser le conduit de la trappe à cendres comme conduit de ventilation pour installer un ventilateur au sous-sol, prendre soin de bien le nettoyer avant ***(Dessin no 1)*.**

3.5 Dimensions minimales de l'âtre existant: Consulter les dimensions indiquées au tableau de la page 13 tout en **laissant un espace minimal continu d'au moins 1" (25 mm) au dos et 2" (50 mm) sur le dessus de la cassette** pour permettre la ventilation. Sur les côtés, laisser une lame d'air d'au moins 1/2" (12 mm) pour la dilatation.

3.6 Hauteur minimale de l'installation: 15 pieds (4600 mm) pour un bon fonctionnement. Distance mesurée à partir du plancher où repose l'encastrable jusqu'au sommet de la cheminé

4. Pose de la gaine

4.1 Gaine obligatoire: L'encastrable doit être obligatoirement raccordé à une gaine homologuée, en acier inoxydable, du type flexible



DESSIN NO 2

ou du type rigide ou une combinaison des deux. La gaine doit être continue à partir de l'encastrable jusqu'au sommet de la cheminée.

4.2 Instructions du fabricant de la gaine: La gaine doit être installée en accord avec les instructions écrites de son fabricant et le présent manuel là où celui-ci est plus restrictif.

4.3 Avaloir trop étroit pour y glisser la gaine: Si l'avaloir de la cheminée s'avérait trop étroit pour permettre le passage de la gaine, pratiquer, dans l'avaloir, une ouverture de diamètre suffisant pour permettre le passage de la gaine ***(Dessin no 2)***.

4.4 Emboîtement des sections de gaine: Assembler et fixer les sections de gaine en plaçant toujours le bout femelle vers le haut de façon que l'écoulement de la condensation puisse se faire à l'intérieur du conduit ***(Dessin no 2).***

4.5 Solin d'étanchéité: Poser, au sommet de la cheminée, un solin métallique étanche. Sceller le joint entre le solin et la tête de la cheminée.

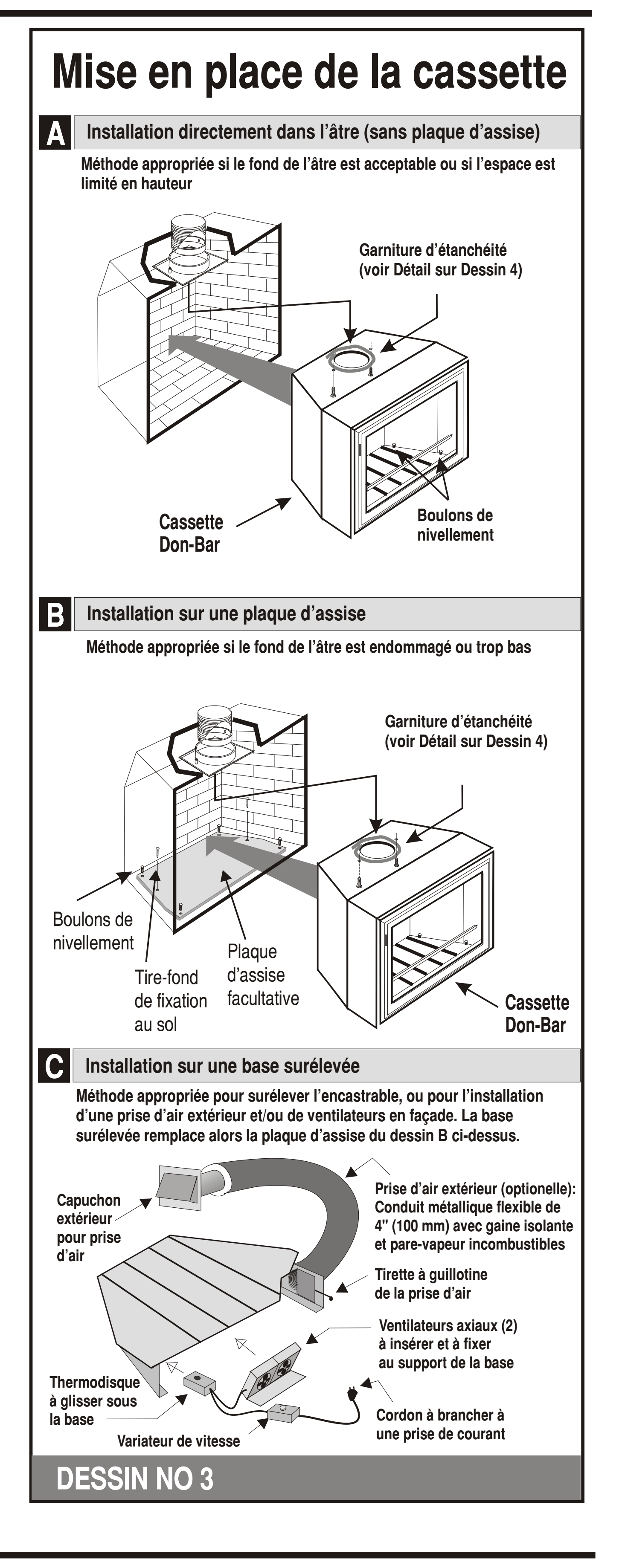
4.6 Chapeau: Installer un chapeau parapluie au sommet de la gaine.

5. Mise en place de la cassette

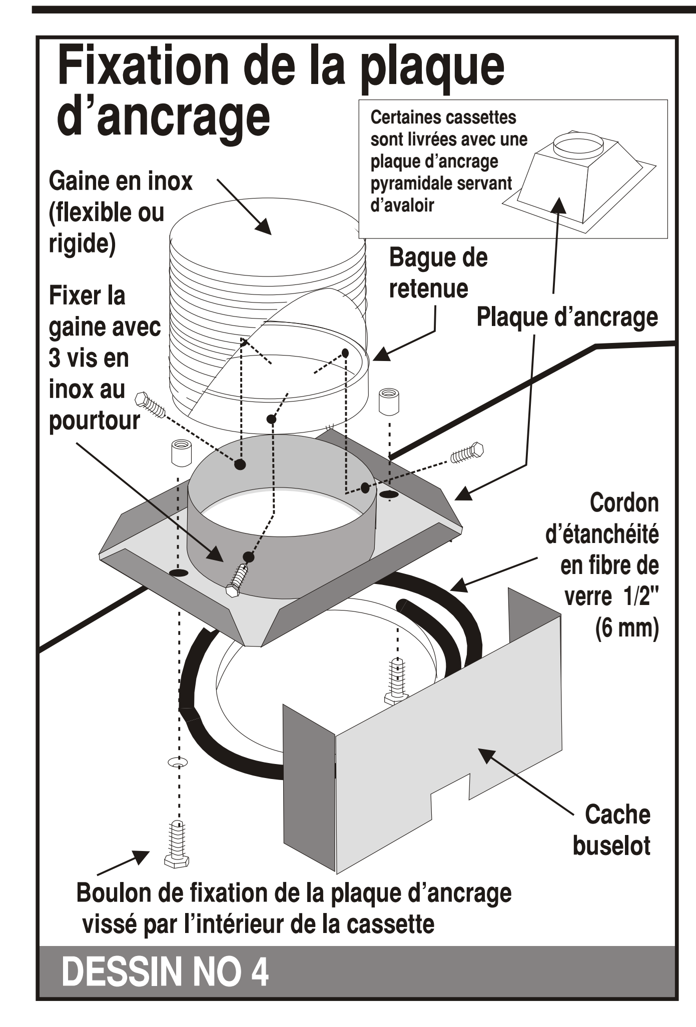
5.1 Mise en place de la cassette: Il existe trois façons d'installer la cassette dans un âtre de maçonnerie.

1. Pose directe sur le fond de l'âtre de maçonnerie *(Dessin no 3A)*: Si le fond de l'âtre est plat et en bon état, glisser simplement la cassette dans l'âtre et la mettre au niveau en ajustant les 4 boulons de nivellement situés à chacun des coins intérieurs de l'appareil.

2. Pose avec la plaque d'assise facultative: Installer la plaque d'assise Don-Bar au fond de l'âtre (la plaque d'assise Don-Bar en acier renforcé est la seule approuvée à cette fin).



DESSIN NO 3



DESSIN NO 4

Ajuster la hauteur avec les quatre boulons de mise à niveau. Pour empêcher tout déplacement, fixer la plaque d'assise au plancher avec 2 tire-fonds à béton. ***(Dessin no 3B).***

3. Pose sur une base surélevée: Pour augmenter la hauteur de l'appareil ou installer une prise d'air extérieur et/ou des ventilateurs en façade, on peut installer une base surélevée Don-Bar (la base Don-Bar en acier renforcé est la seule approuvée à cette fin). Placer la base dans l'âtre, ajuster les boulons au niveau et fixer la base en place ***(Dessin no 3C).***

5.2 Lame d'air pour l'option ventilateur de sous-sol: Si l'on compte utiliser l'ancienne trappe à cendres comme conduit d'air pour un ventilateur placé au sous-sol ***(Dessins no 1 et 5C)***, il faut obstruer au moyen de laine isolante le vide avant sous la plaque d'assise pour empêcher le sortie de l'air sous le devant du caisson ***(Dessin no 1)***.

5.3 Fixation de la gaine à la plaque d'ancrage: Fixer la gaine à la plaque d'ancrage de la cassette en utilisant la bague intérieure fournie à cette fin. Prendre la gaine en sandwich et la fixer solidement avec au moins trois vis à métal inoxydable, tel qu'indiqué ***(Dessin no 4).*** Installer ensuite le cache-buselot. Pour les modèles 98-78 et 98-87 ainsi que les encastrables en coin ou à deux faces, la plaque d'ancrage est surmontée d'un avaloir en pyramidal.

5.4 Boulonnement de la plaque d'ancrage: Boulonner solidement sur le dessus de l'appareil la plaque d'ancrage retenant la gaine. Utiliser les deux boulons fournis à cette fin et le cordon d'étanchéité.

5.5 Mise en place finale de la cassette: Glisser et ajuster simplement la cassette à sa place finale dans l'âtre. Aucune fixation n'est nécessaire, le poids de l'appareil étant suffisant pour le maintenir en place.

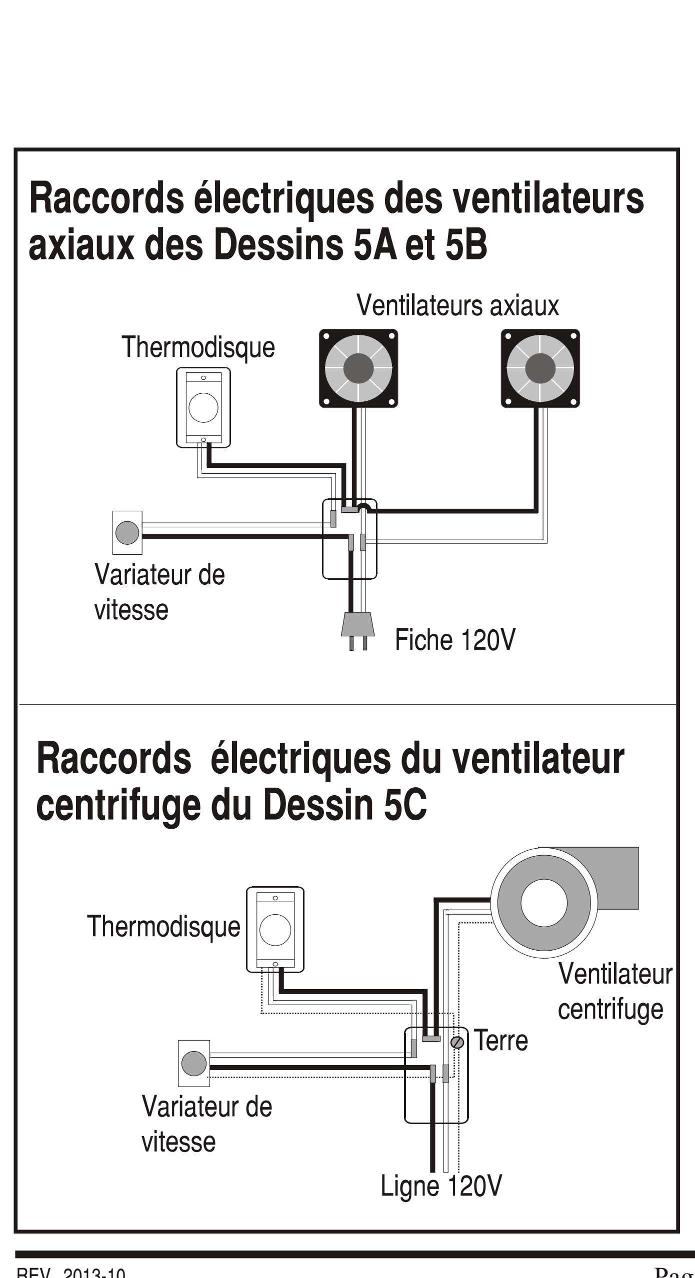
6. Pose du ventilateur (facultatif)

6.1 Pose du ventilateur: Il existe trois façons d'installer un ventilateur pour augmenter la puissance de chauffe de l'encastrable:

.1 Ventilateur placé sous la base surélevée *(Dessin no 5A)*: Ce kit de ventilateurs est livré avec un thermodisque et un variateur de vitesse raccordé à un cordon à brancher à une prise de courant. Ajuster le degré d'inclinaison désiré pour les ventilateurs puis glisser simplement les ventilateurs et le thermodisque sous la base. Aucune fixation n'est requise.

.2 Ventilateurs latéraux *(Dessin no 5B):* Ce kit est livré avec un thermodisque et un variateur de vitesse avec cordon à brancher à une prise de courant. Placer les ventilateurs de part et d'autre de la cassette en ajustant l'angle au besoin. Placer également le thermodisque dans l'âtre. Aucune fixation n'est requise.

.3 Ventilateur installé au sous-sol (*Dessin no 5C)*: Pour une puissance de ventilation maximale, on peut, si elle est disponible, utiliser la trappe à cendres du foyer de maçonnerie en guise de conduit de ventilation. Il suffit d'installer un ventilateur centrifuge au sous-sol. Pour ce faire, on doit avoir laissé une lame d'air d'au moins 1" (25 mm) sous l'encastrable. Le ventilateur est livré avec un thermodisque (à placer dans l'âtre) et un caisson acoustique sur lequel on peut raccorder une prise d'air extérieur.



Pose des ventilateurs (facultatif)

A Ventilateurs avec base surélevée

Base surélevée (facultative)

Ventilateurs axiaux (2) à glisser sous base

Variateur de vitesse

Cordon à brancher à une prise de courant

Thermodisque à glisser sous la base

B Ventilateurs latéraux

Ventilateurs axiaux (2) à déposer dans l'âtre de chaque côté de la cassette

Thermodisque à glisser dans l'âtre

Cordon à brancher à une prise de courant

Variateur de vitesse

C Ventilateur centrifuge au sous-sol

Thermodisque à placer au fond de l'âtre de maçonnerie

Ventilateur centrifuge avec variateur de vitesse à brancher à une prise de courant

Fil à glisser dans le conduit de la trappe à cendres

Prise d'air extérieur facultative

Ancienne trappe à cendres

SOUS-SOL

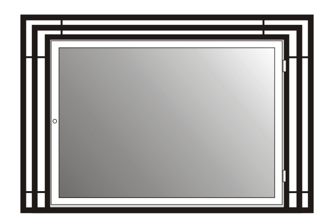
Fixer la plaque du ventilateur contre le mur de fondation

Caisson acoustique à visser sur la plaque du ventilateur

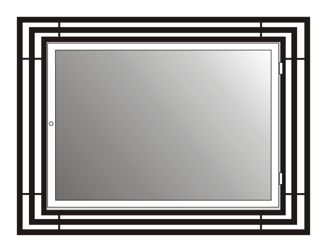
DESSIN NO 5

Choix de cadres et contours pour la cassette

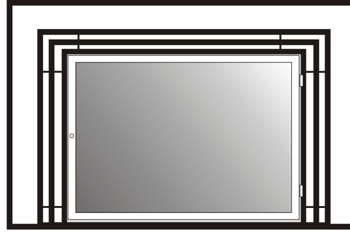
Contour ventilé à 2 lames sur 3 côtés



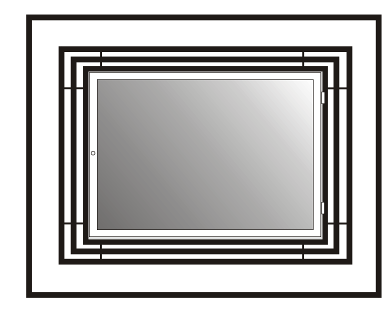
Contour ventilé à 2 lames sur 4 côtés



Contour ventilé à lames sur 3 côtés plus cadre plat ventilé 3 côtés



Contour ventilé à 2 lames sur 4 côtés plus cadre plat ventilé 4 côtés



NOTE: possibilité d'autres modèles sur mesures

DESSIN NO 6

7. Pose d'une prise d'air extérieur

7.1 Prise d'air extérieur *(Dessin no 3C)*: La prise d'air extérieur est facultative. Pour l'installer il faut percer un trou de 4" (100 mm) de diamètre dans un des murs de maçonnerie de l'âtre en direction de l'extérieur. Pour la prise d'air, n'utiliser qu'un conduit flexible en aluminium de 4" (100 mm) de diamètre intérieur, et muni d'un isolant et d'un pare-vapeur incombustibles. **IMPORTANT: Ne pas installer de conduits en matières plastiques car ils ne résisteront pas à la chaleur dégagée par l'encastrable.**

7.2 Capuchon extérieur: À l'extérieur, poser un capuchon avec grillage pare-oiseau. Bien sceller le pourtour du conduit isolé à l'endroit où il traverse le mur de maçonnerie, autant du côté intérieur que du côté extérieur.

8. Pose des contours de finition

8.1 Cadres plats et contours ventilés *(Dessin no 6)*: Les contours plats ou ventilés (3 ou 4 côtés) s'installent en les glissant en place sur la cassette. Plusieurs combinaisons sont possibles. Consulter le ***Dessin no 6*** pour connaître toutes les combinaisons offertes. **À noter qu'un espace d'air ventilé de 2" (50 mm) sur le dessus de la cassette et de 1/2" (12 mm) de chaque côté de la cassette reste toujours obligatoire si on n'installe pas de contour de finition.**

9. Pose de la protection de plancher

9.1 Protection de plancher incombustible (*Dessin no 7*): Une protection incombustible doit être installée devant le foyer pour protéger le plancher adjacent contre la chute accidentelle de tisons. La protection incombustible doit se prolonger au moins 18" (460 mm) en avant de la porte de l'encastrable et 8" (200 mm) de chaque

Pose de la protection de plancher incombustible

8" (200 mm)

Protection de plancher incombustible

18" (460 mm) (mesuré à partir du verre de la porte)

8" (200 mm)

DESSIN NO 7

côté. La protection existante devra être prolongée si nécessaire pour respecter cette norme. La protection peut consister en:

.1 Dalles ou carreaux de pierre (marbre, granite, ardoise, etc.) ou de céramique d'au moins 3/8" (8 mm) d'épaisseur, collés en place;

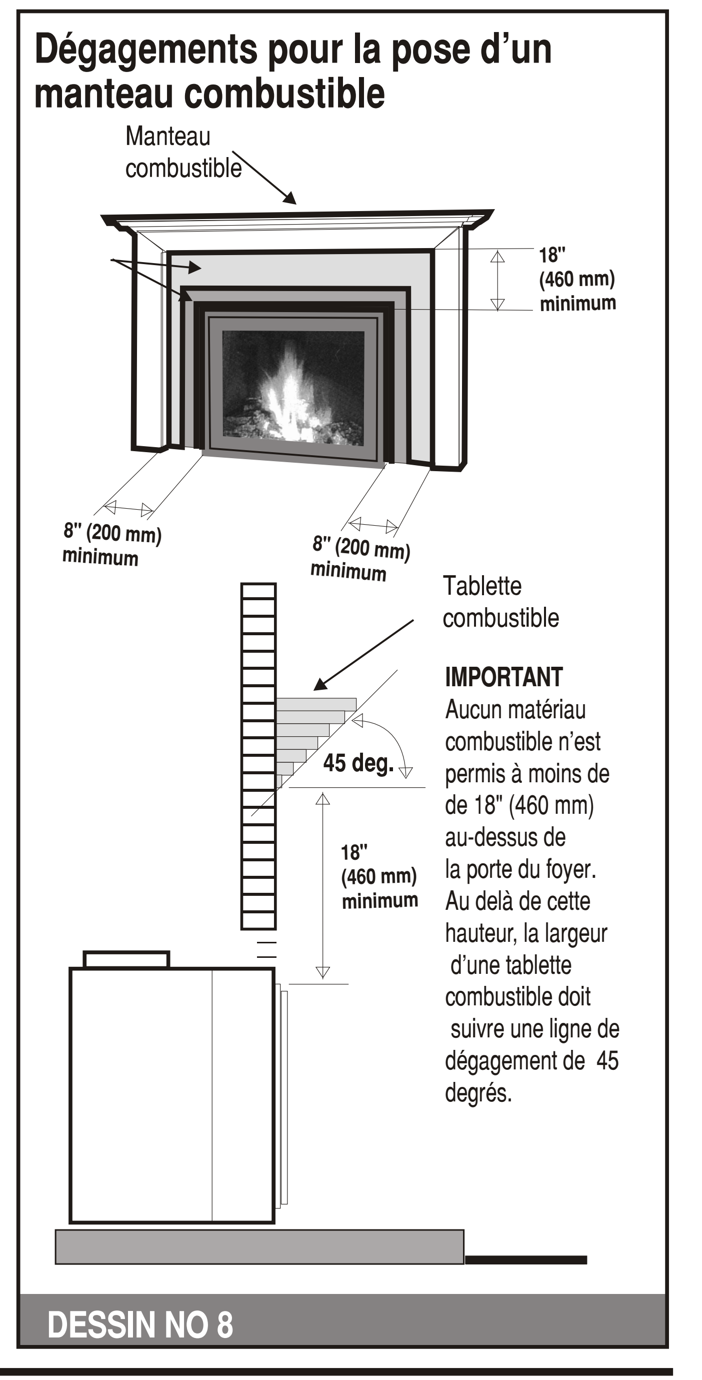
.2 Briques de béton ou de terre cuite, collées en place;

.3 Pour une protection de plancher on peut aussi fixer en place soit une plaque de métal d'au moins 0.015" (0,38 mm) d'épaisseur ou soit un panneau de ciment composite incombustible d'au moins 3/8" (10 mm) d'épaisseur (type Durok).

10. Manteau combustible

10.1 Dégagements requis: Si l'on désire installer un manteau de foyer combustible on doit respecter les dégagements minimaux indiqués au ***Dessin 8.*** Le manteau doit doit être situé à au moins 18" (460 mm) au-dessus de la porte de la cassette et sa projection horizontale doit suivre un angle de 45 degrés. Les montants doivent être à au moins 8" (200 mm) de la porte, tel qu'indiqué.

Dégagements pour la pose d'un manteau combustible



DESSIN NO 8

11. Clapet anti-refoulement

11.1 Clapet anti-refoulement (optionnel): On l'installe s'il y a manque de tirage de la cheminée ou si une pression négative existe dans la maison.

Le clapet anti-refoulement aidera à éviter les refoulements de fumée lors de l'ouverture de la porte vitrée. Pour les détails de pose du clapet anti-refoulement suivre les indications du ***Dessin no 27.***

Correction d'un âtre trop grand

Charpente en colombages de métal IMPORTANT: Tailler les montants 1/8" (3 mm) plus court que nécessaire pour permettre l'expansion thermique

Ne pas fixer les colombages sur la cassette. Laisser un jeu d'environ 2" (50 mm) entre les montants et le contour ventilé

La cassette doit pouvoir être retirée de l'âtre au besoin.

Panneau incombustible en ciment composite type Durok avec joint tirés ou recouvert de céramique

Contour ventilé

Protection de plancher incombustible (voir Dessin no 7 pour les dimensions minimales)

DESSIN NO 9

12. Correction d'un âtre trop grand

12.1 Matériaux incombustibles *(Dessin no 9)*: N'utiliser que des matériaux 100% incombustibles pour réduire la surface d'un âtre trop grand. En cas de doute, informez-vous auprès de Don-Bar.

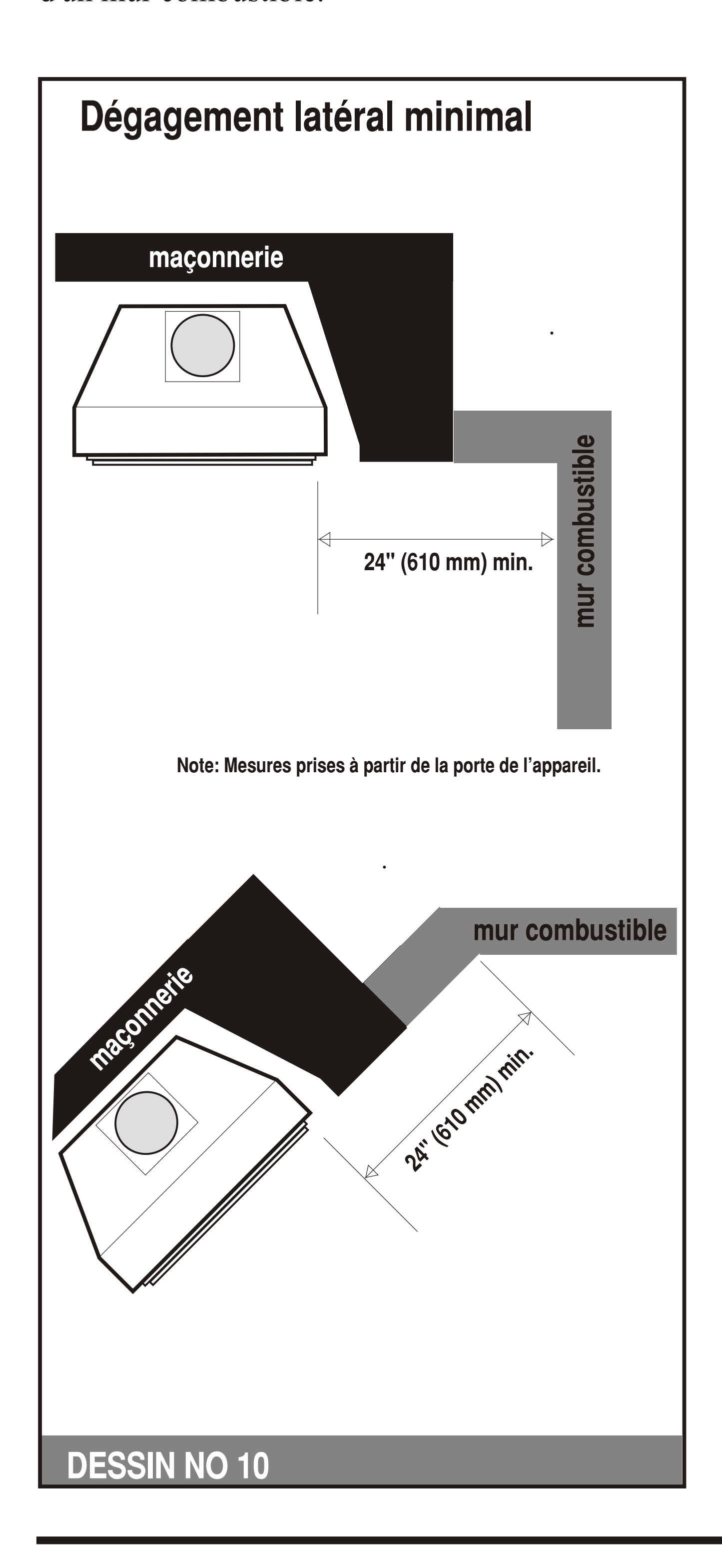
12.2 Charpente métallique: Charpenter l'espace à combler en utilisant uniquement des montants métalliques. Prévoir que les montants métalliques s'allongeront quelque peu sous l'effet de la chaleur. Les tailler 1/8" (3 mm) plus courts que requis pour accommoder l'expansion thermique

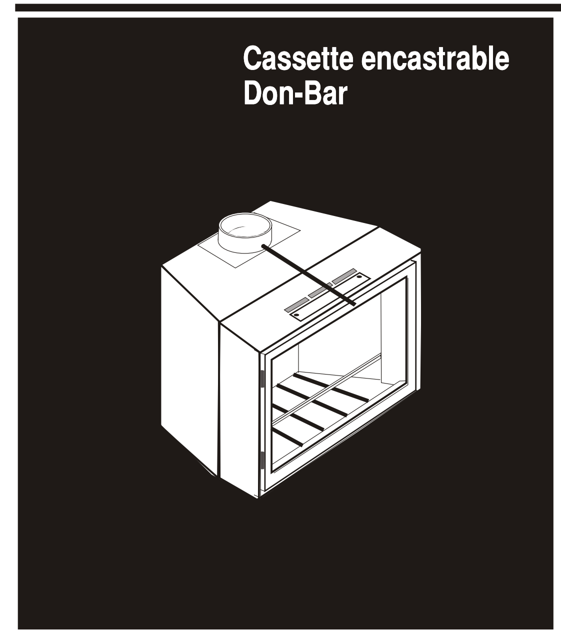
12.3 Encastrable amovible: La cassette doit toujours rester amovible. Laisser un espace libre d'au moins 2" (50 mm) entre la charpente métallique et la casette au haut et 1/2" (50 mm) sur les côtés. Aucun montant métallique ne doit être fixé contre la cassette ou contre son contour ventilé.

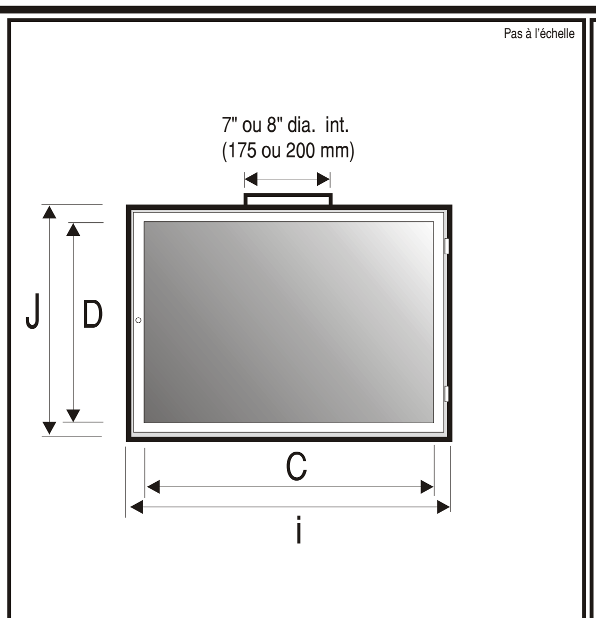
12.4 Finition incombustible *(Dessin no 9)*: Utiliser uniquement des panneaux 100% incombustibles en ciment composite de type Durok. Tirer les joints ou, au choix, recouvrir la surface de carreaux de céramique.

13. Dégagement latéral

13.1 Dégagement mininal par rapport à un mur latéral : Suivre les indications du ***Dessin no 10*** lorsque l'encastrable est installé à proximité d'un mur combustible.

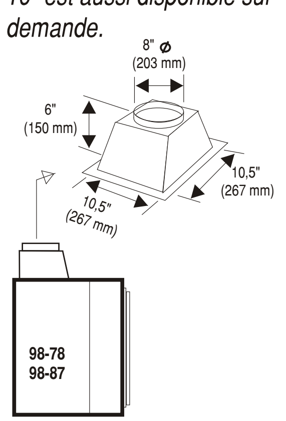




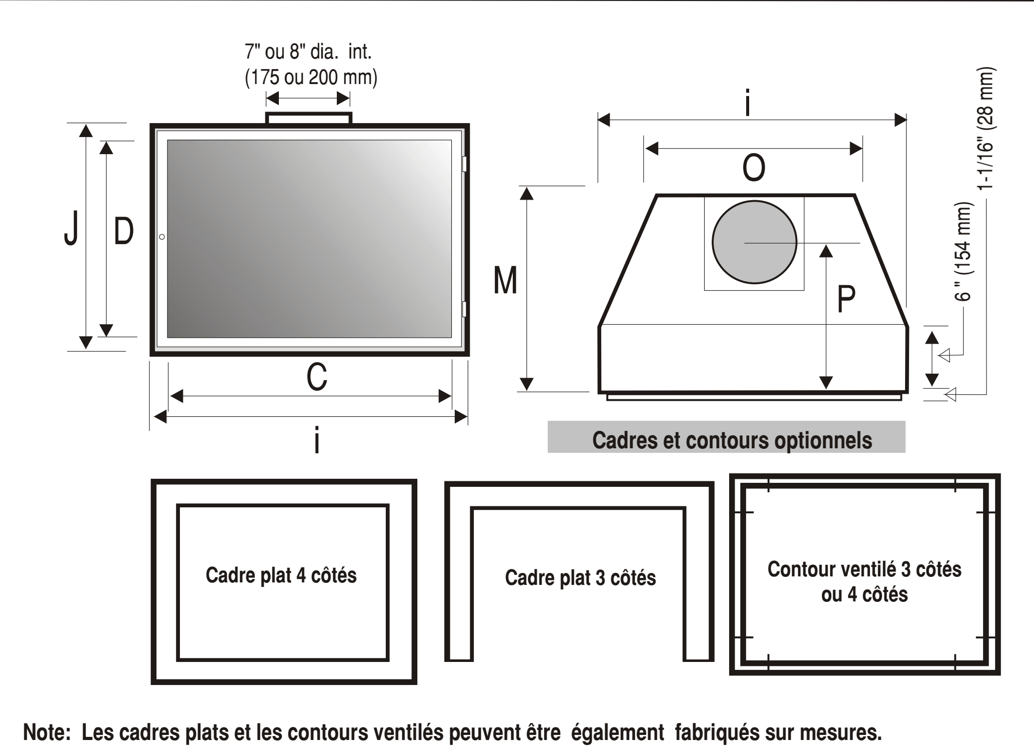


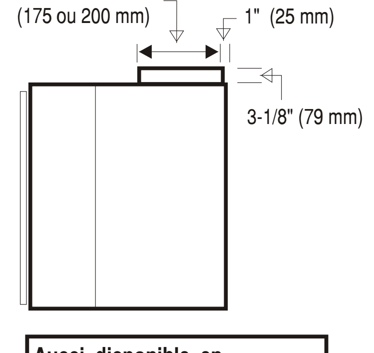
Avaloir Pyramidal pour la serie 98 à une face ou 2 faces (Optionnel).

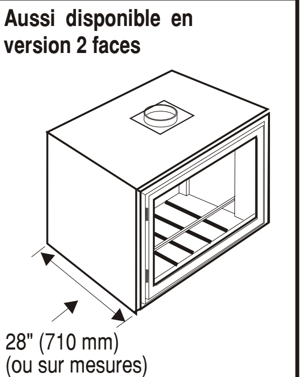
Note: *un avaloir avec sortie 10" est aussi disponible sur demande.*



PAS À L'ÉCHELLE







Note: Les cadres plats et les contours ventilés peuvent être également fabriqués sur mesures.

	69-52		69-61		69-69		69-80		69-90		80-60	
I	24"	610	24"	610	24"	610	24"	610	24"	610	28-1/4"	718
J	17-3/8"	441	21"	533	24"	533	28-1/4"	718	32-1/4"	819	20-3/8"	518
C	19-3/4"	502	19-3/4"	502	19-3/4"	502	19-3/4"	502	19-3/4"	502	24"	610
D	13"	330	13"	330	19-3/4"	502	19-3/4"	502	24"	610	16"	406
M	19-1/4"	489	19-1/4"	489	19-1/4"	489	19-1/4"	489	19-1/4"	489	21-1/4"	540
O	17-1/4"	438	17-1/4"	438	17-1/4"	438	17-1/4"	438	17-1/4"	438	17-1/4"	438
P	14-1/4"	362	14-1/4"	362	14-1/4"	362	14-1/4"	362	14-1/4"	362	16-1/4"	413
		mm		mm		mm		mm		mm		mm

	80-69		80-80		90-75		90-90		98-78		98-87	
I	28-1/4"	718	28-1/4"	718	35-1/2"	902	35-1/2"	902	33-1/2"	851	33-1/2"	851
J	24"	610	28-1/4"	718	29-1/2"	749	35-1/2"	902	25-3/4"	654	29-3/4"	756
C	24"	610	24"	610	30-1/2"	775	29-7/8"	759	29-1/4"	743	29-1/4"	743
D	16"	406	19-3/4"	502	21-1/2"	546	27-1/4"	692	21-1/4"	540	21-1/4"	540
M	21-1/4"	540	21-1/4"	540	21-1/4"	540	21-1/4"	540	21-1/4"	540	21-1/4"	540
O	17-1/4"	438	17-1/4"	438	21-1/4"	540	21-1/4"	540	21-1/8"	537	21-1/8"	537
P	16-1/4"	413	16-1/4"	413	16-1/4"	413	15-1/4"	387	16-1/4"	413	16-1/4"	413
		mm		mm		mm		mm		mm		mm

PARTIE 2: SÉCURITÉ, OPERATION ET ENTRETIEN

PARTIE 2: SÉCURITÉ, OPÉRATION ET ENTRETIEN

1. Fonctionnement général

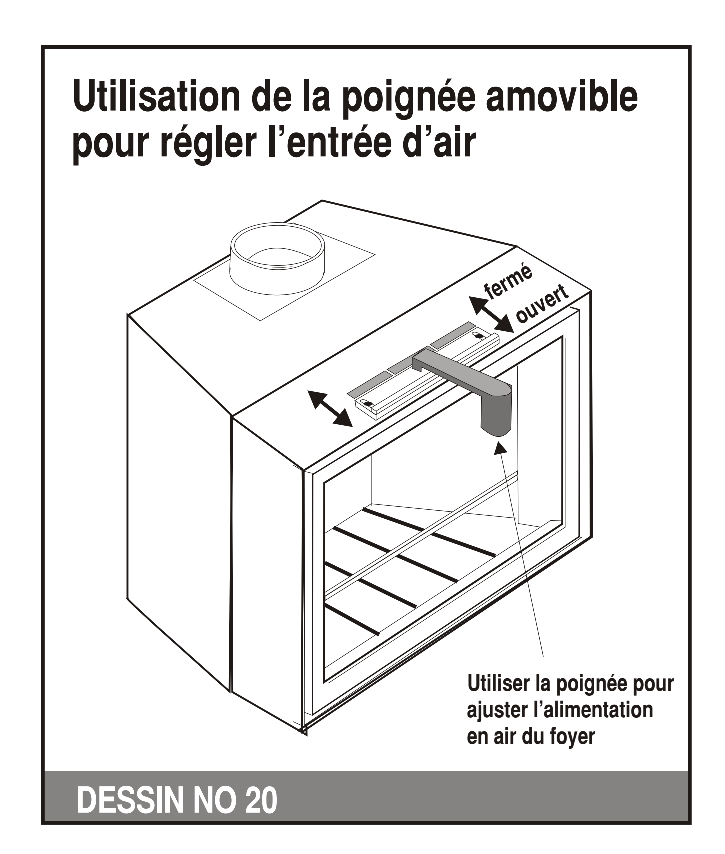
1.1 Contrôle de la combustion: La vitesse de combustion est contrôlée par deux clapets Le premier clapet contrôle l'entrée d'air dans la chambre à combustion ***(Dessin no 20);*** le second clapet ***(Dessin no 21)*** contrôle la vitesse de sortie de la fumée. On manipule ces deux clapets avec la poignée amovible.

1.2 Contrôle de l'entrée d'air *(Dessin no 20)*: Le clapet d'entrée d'air de combustion est situé au-dessus de la porte du foyer. Pour alimenter le feu en air, il faut tirer la poignée amovible vers soi. Pour diminuer l'entrée d'air, il faut la pousser. La position de ce clapet variera en fonction de l'intensité désirée du feu, du tirage de la cheminée et du degré d'humidité du bois. Règle générale, plus on diminue l'apport d'air, plus le bois se consume lentement. Plus on l'augmente, plus le feu est vif et vigoureux.

1.3 Contrôle de la sortie de la fumée: Ce clapet fait partie du système déflecteur haute efficacité HE ***(Dessin 22)***. Il est situé au centre du foyer, au-dessus du clapet d'entrée d'air ***(Dessin no 21).*** On le fait glisser en utilisant la poignée amovible. En position fermée, il augmente l'efficacité d'un feu à combustion lente en rebrûlant les gaz et particules combustibles contenus dans la fumée. Ouvert, il facilite l'allumage et rend possible les feux d'ambiance avec pare-étincelles ainsi que l'utilisation de la grille BBQ.

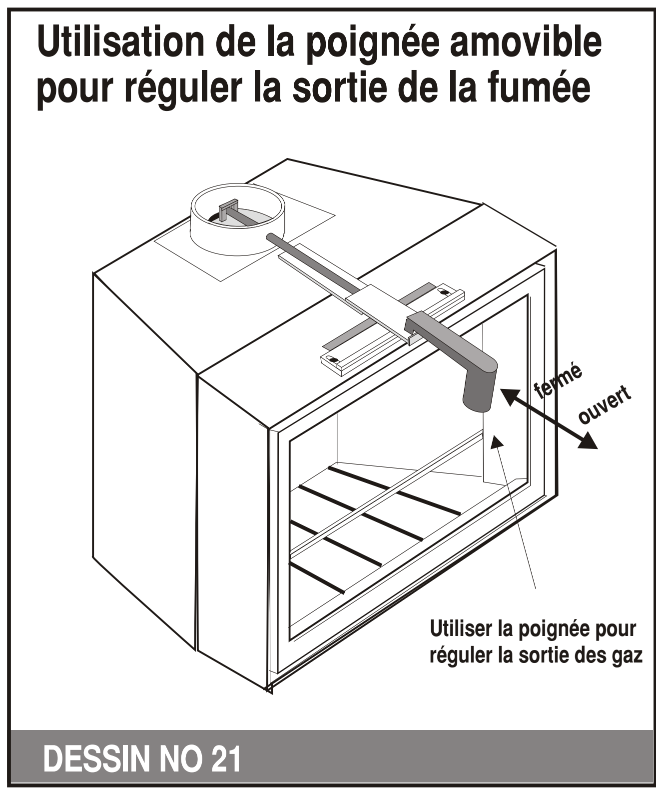
1.4 DANGER DE BRÛLURE: Danger de brûlure par la chaleur excessive si la poignée est laissée en place lors de l'utilisation de l'appareil. Toujours retirer la poignée et la remiser hors de la portée des enfants.

Utilisation de la poignée amovible pour régler l'entrée d'air

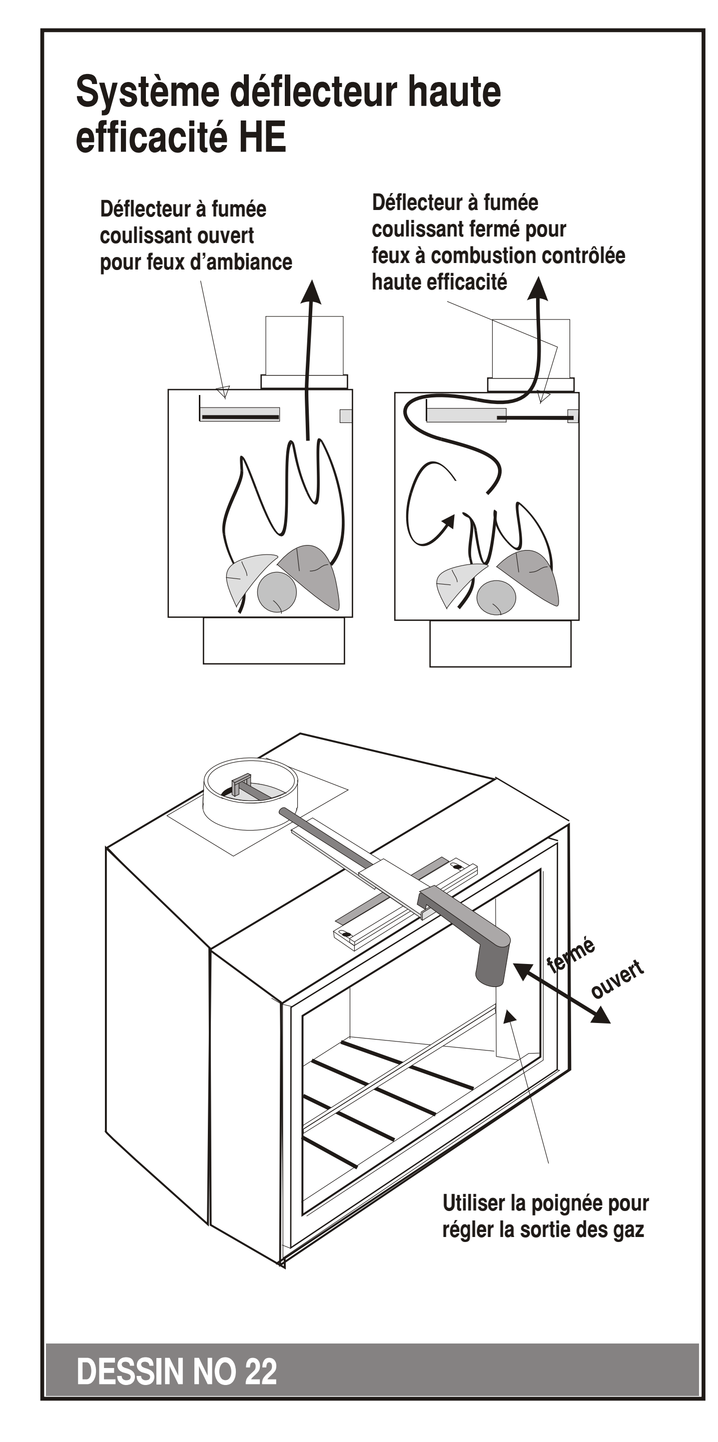


DESSIN NO 20

Utilisation de la poignée amovible pour réguler la sortie de la fumée



DESSIN NO 21



DESSIN NO 22

2. Précautions avant de faire un premier feu

2.1 Apport d'air suffisant: Un feu de bois demande beaucoup d'air. Toujours s'assurer que l'apport d'air neuf est suffisant pour soutenir la combustion. Si la pièce est sous pression négative, ou trop hermétique, ou si des appareils de ventilation fonctionnent, il peut être nécessaire d'entrouvrir une porte ou une fenêtre à proximité pour assurer un apport d'air suffisant et ainsi rétablir une pression neutre.

2.2 Prévenir les refoulements de fumée: Votre foyer a été conçu et testé pour fonctionner sans refoulement de fumée dans des conditions d'opération normales et lorsqu'installé selon les instructions du présent manuel. Par contre, certaines conditions hors de notre contrôle, peuvent provoquer des refoulements de fumée. Les foyers DON-BAR ne peuvent garantir l'absence de refoulements de fumée mais, si ce phénomène survenait, il faudrait porter une attention spéciale aux situations suivantes: ventilateurs mécaniques en marche (hotte de cuisine, sécheuse, système de chauffage à air chaud, échangeur d'air), courants d'air ou pression négative dans la pièce, hauteur inadéquate de la cheminée, constructions extérieures particulières qui peuvent nuire au tirage de la cheminée et provoquer des refoulements, niveau d'humidité trop élevé dans la maison ce qui peut occasionner la formation de glace dans la cheminée et nuire au tirage, trop grand nombre de coudes, vents forts, etc.

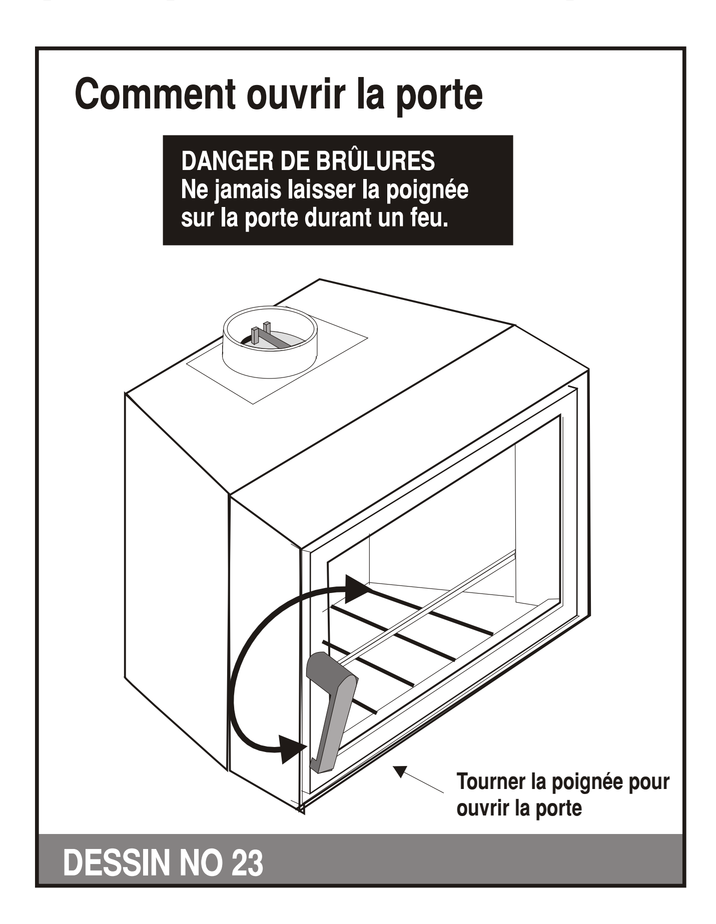
3. Le bois

3.1 Combustibles autorisés: Votre foyer est conçu pour consumer uniquement du bois et du charbon de bois. Pour l'allumage, utiliser seulement du papier journal et du petit bois.

3.2 Combustibles interdits: Charbon anthracite, mélamine, bois traité, panneaux de particules et autres matériaux composites. Ces matériaux dégagent des températures très élevées et des gaz corrosifs qui peuvent endommager irrémédiablement votre installation et annuler la garantie.

3.3 Essences de bois recommandées: Pour un rendement optimal et économique, utiliser uniquement du bois dur et sec tel que l'érable, le chêne, le merisier, le bouleau, etc. L'utilisation d'un bon bois de chauffage sec réduira la formation de créosote. Éviter les bois mous, les résineux ainsi que les bois verts qui produisent beaucoup de créosote.

3.4 Bois vert: Si vous avez du bois vert, avant de l'utiliser, remisez-le dans un endroit bien ventilé, à l'abri de la pluie, aussi longtemps que possible, pour le faire sécher. Le bois qui a bien séché se repère facilement: il fendille aux extrémités et devient plus léger parce que moins saturé d'eau.



DESSIN NO 23

4. Le feu

4.1 Ouverture du déflecteur à fumée coulissant du système HE: Avant d'allumer le foyer, toujours ouvrir le déflecteur à fumée coulissant. On ouvre le déflecteur coulissant avec la poignée amovible tel qu'indiqué ***(Dessin no 21).***

4.2 Feu d'ambiance ouvert: Le déflecteur coulissant du système HE et la clé de l'entrée d'air doivent être complètement ouverts. Toujours utiliser le pare-étincelles. Dans le cas d'un feu avec porte ouverte, le régulateur de l'entrée d'air est inopérant.

4.3 Feu à combustion lente: Commencer en suivant les instructions de 4.2 pour un feu d'ambiance ouvert. Par la suite, lorsque des tisons commenceront à se former, que la flamme deviendra moins vive, et que la cheminée sera bien réchauffée, vous pourrez alors fermer le déflecteur à fumée coulissant du système HE et réduire graduellement l'entrée d'air pour augmenter la puissance de chauffe.

4.4 Comment partir un feu: Pour partir un bon feu, commencer par placer 4 à 5 boules de papier journal dans le foyer. Placer ensuite, sur le papier journal, une dizaine de petits morceaux de bois d'allumage bien sec. Déposer ensuite sur le tout deux ou trois bûches de petites dimensions. Allumer le papier journal à 4 ou 5 endroits. Lorsque le petit bois d'allumage aura pris feu, ajouter une ou deux bonnes bûches. Durant l'allumage, entrouvrir légèment la porte; ceci activera le feu.

4.5 Pare-étincelles obligatoire lorsque le foyer est chauffé porte ouverte: Le pare-étincelles offert en option avec le foyer doit être en place en tout temps lorsque le foyer est en opération continue avec la porte ouverte.

4.6 Éviter la surchauffe: Évitez de surcharger votre foyer. Évitez de faire des feux rapides et très chauds (feux de papier, de carton ou petit bois). Ces feux peuvent produire des flammes et des températures très élevées qui peuvent endommager la cheminée s'ils durent plus de 2 minutes.

4.7 Liquides inflammables interdits: Ne jamais utiliser de liquides inflammables, d'accélérateurs comme la gazoline, l'huile à lampe, le kérosène, les produits pour allumer les barbecue, ou tout autre liquide inflammable qui pourrait attiser le feu. Garder toujours ces produits éloignés du feu lorsque vous utilisez votre foyer.

4.8 Fumée lors du premier feu: Il peut arriver, lors du premier feu, que le foyer dégage un peu de fumée durant une vingtaine de minutes. Cette fumée est normale et provient généralement de la 'cuisson' du fini du foyer. Ouvrez une fenêtre et la fumée se dissipera. Attention: Cette fumée peut déclencher vos détecteurs de fumée et occasionner une fausse alarme!

4.9 Attention: très chaud: Votre foyer peut devenir très chaud. Soyez prudent en l'approchant. Éloignez vêtements, meubles, draperies, etc. Tenir en tout temps les jeunes enfants éloignés de l'appareil.

4.10 Tisonnier et gants: Pour chauffer le foyer en toute sécurité il est important d'avoir un tisonnier à portée de main. Une paire de gants résistants à la chaleur est aussi recommandée et très utile lorsqu'il s'agit de manipuler des parties très chaudes en cas d'urgence.

5. Les cendres

5.1 Enlèvement des cendres: Votre foyer doit être vidé régulièrement. Laisser en tout temps un lit de cendres d'environ 1" (25 mm) dans le foyer pour protéger le fond de l'âtre. **Il n'est pas recommandé d'utiliser un porte-bûches à l'intérieur de l'âtre.**

5.2 Récipient métallique: Recueillez les cendres dans un contenant métallique avec couvercle étanche et transportez-les à l'extérieur de la maison en les plaçant sur le sol loin de matériaux combustibles. Si vous prévoyez enterrer les cendres ou en disposer autrement, gardez-les dans leur contenant hermétique jusqu'à ce que les tisons soient bien refroidis.

5.3 Engrais naturel: Les cendres peuvent être conservées et utilisées comme engrais naturel. Elles sont riches en chaux, potasse, phosphore et efficaces dans les sols acides.

6. Entretien et protection du foyer

6.1 Entretien du fini: Votre foyer est recouvert et protégé par une couche de peinture spéciale haute température. L'entretien normal consiste en un époussetage avec un chiffon doux et sec, ou encore, un plumeau. Éviter les projections de liquide sur le foyer.

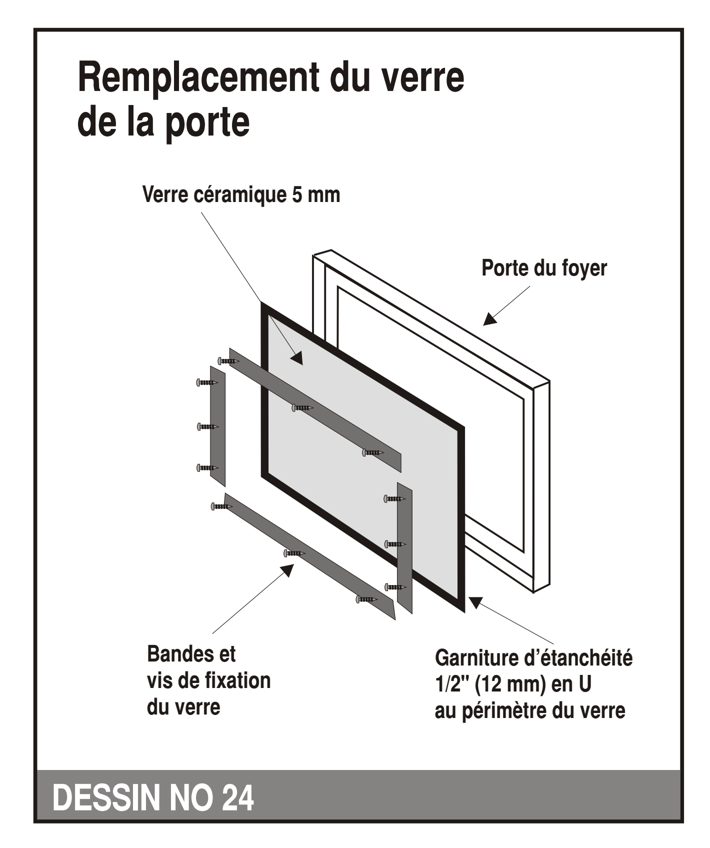
6.2 Pour repeindre le foyer: S'il devient nécessaire de rafraîchir le fini du foyer, on peut le repeindre directement avec une peinture haute température pour foyers, en aérosol. La peinture standard utilisée par Don-Bar est de marque Stove Bright, fini noir métallique no 6309).

6.3 Entreposage du foyer avant l'installation: Pour éviter l'apparition de taches de rouille en surface, entreposer et garder les divers éléments du foyer dans un local sec.

7. Entretien de la porte vitrée

7.1 Entretien du verre: Pour nettoyer le verre, commencer par utiliser un chiffon et, de préférence, un nettoyant à vitres pour foyers. Ces nettoyants sont vendus dans les commerces spécialisés. Ils peuvent dissoudre les dépôts de créosote sans endommager le verre. Ensuite, pour obtenir une surface éclatante, terminer avec un chiffon propre et un produit de nettoyage domestique courant pour le nettoyage des vitres (type Windex). Mise en garde: Attendre que le verre refroidisse complètement avant de procéder à son nettoyage. N'utilisez jamais de nettoyants abrasifs.

7.2 Remplacement du verre: S'il advenait que le verre casse ou éclate en morceaux, il doit être remplacé par un panneau de dimensions identiques en verre céramique de 5 mm



d'épaisseur. Le verre céramique (pyroceram) peut généralement être commandé localement dans une vitrerie ou encore commandé directement chez les Foyers Don-Bar (Note: le verre de la porte n'est pas garanti contre le bris). **Ne jamais remplacer le verre de la porte par du verre ordinaire ou du verre trempé: ils éclateraient rapidement et pourraient causer des blessures.**

7.3 Garnitures d'étanchéité de la porte: La garniture assurant l'étanchéité de la porte doit être remplacée de temps à autre. Utiliser à cette fin un cordon de fibre de verre de 3/8" (10 m) de diamètre. Pour remplacer la garniture au pourtour du verre, utiliser un ruban d'étanchéité en fibre de verre de 1/2" (12 mm) de largeur replié en U.

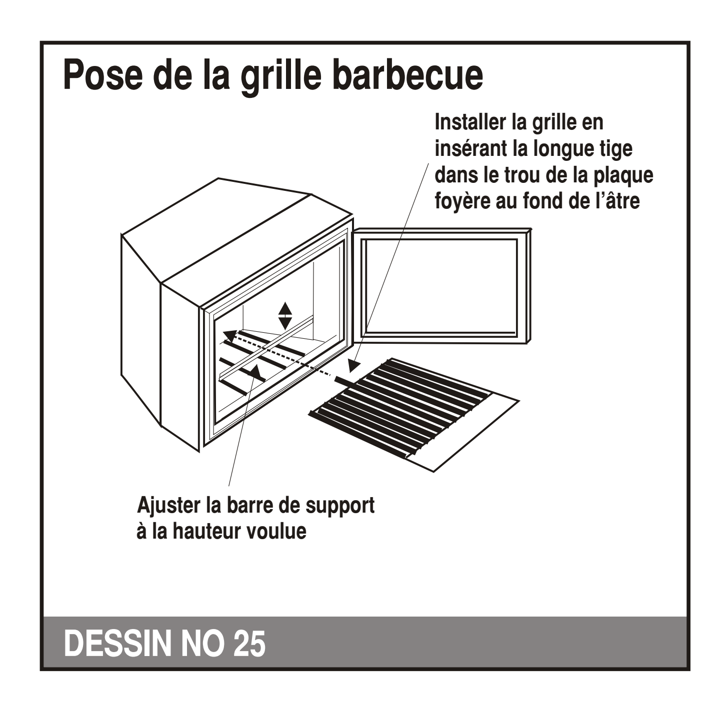
8. Pose de la grille barbecue

8.1 Installation de la grille barbecue: Commencer par ajuster la hauteur de la barre d'acier qui lui servira de support à l'avant. Insérer ensuite la grille barbecue dans l'âtre en glissant la longue tige dans le trou déjà percé à cet effet dans la plaque foyère au fond de l'âtre ***(Dessin no 25)***.

9. Entretien de la cheminée

9.1 Formation et enlèvement de la créosote: Lorsque le bois brûle lentement, il y a production de goudron et de vapeurs organiques qui, lorsqu'elles se combinent à l'humidité, forment la créosote. Les vapeurs de créosote condensent lorsqu'elles entrent en contact avec une cheminée froide durant un feu qui brûle lentement. Les résidus de créosote s'accumulent à l'intérieur de la cheminée. Lorsque ces dépôts de créosote prennent feu, ils dégagent des températures extrêmement chaudes.

9.2 Inspection et entretien réguliers: La cheminée doit être inspectée régulièrement afin de vérifier s'il y a accumulation de créosote. Pour éviter les risques de feu de cheminée, elle doit absolument être ramonée lorsque l'accumulation de créosote atteint 1/8" (3 mm) d'épaisseur.



9.3 Enlèvement des accumulations de cendres sur le système déflecteur HE (*Dessin no 26*): Lors du ramonage de la cheminée prendre soin de retirer complètement le déflecteur HE pour enlever toute accumulation de cendres qui pourrait bloquer l'évacuation des fumées de combustion.

10. Pose du pare-étincelles

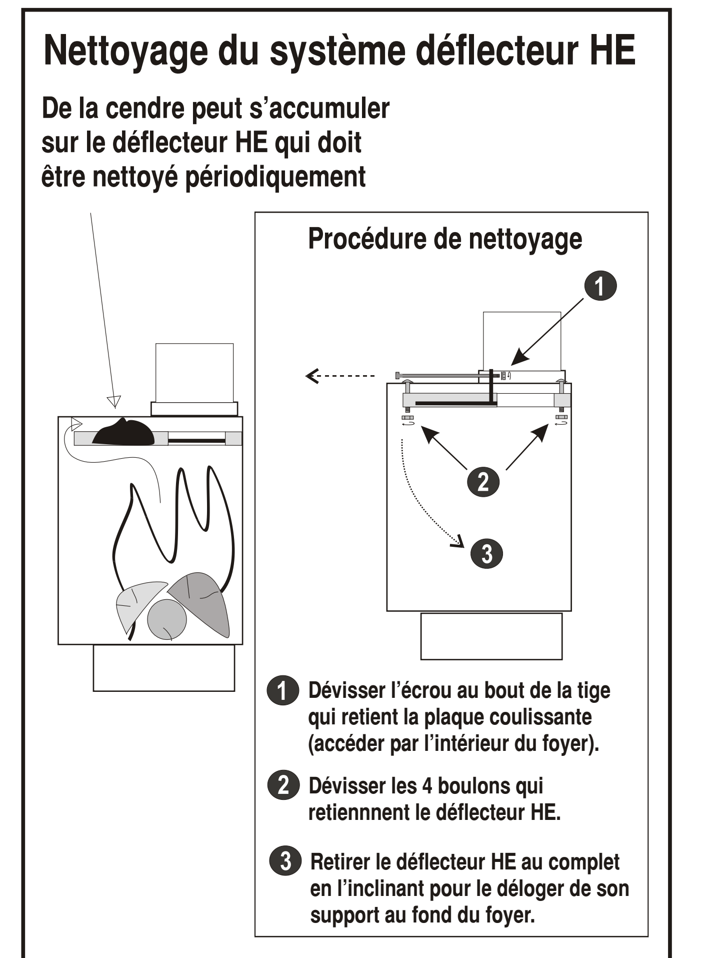
10.1 Pare-étincelles: Le pare-étincelles fourni en option s'installe simplement devant l'appareil. Pour le mettre en place, inclinez-le légèrement et glissez-le devant l'ouverture. Il sera retenu en place par les attaches intégrées.

11. Clapet anti-refoulement

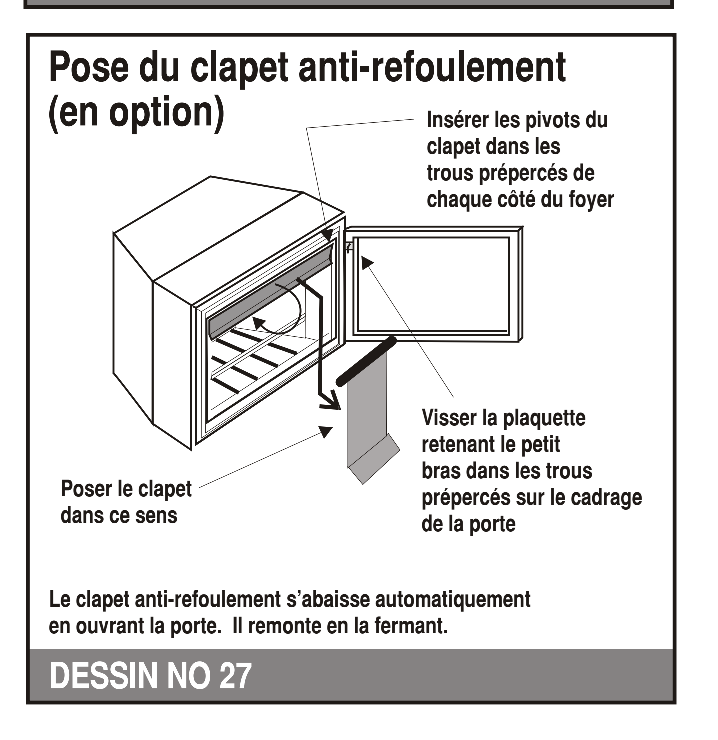
11.1 Pose du clapet anti-refoulement (optionnel): Suivre les indications du ***Dessin no 27.***

12. Humidité et condensation

12.1 Humidité excessive et condensation: En hiver, un taux d'humidité trop élevé à l'intérieur de la maison peut occasionner des problèmes dans les cheminées tels que condensation, formation de glace et éventuellement dégouttement à l'intérieur du foyer. Pour éviter ces problèmes il faut maintenir un taux d'humidité acceptable à l'intérieur de la maison. Ce taux d'humidité devrait se situer entre 30% et 35% en hiver. Pour en savoir plus sur les différentes techniques pour régler les problèmes d'humidité excessive, vous pouvez consulter gratuitement le guide ***Humidité, condensation et ventilation dans les maisons*** par le Conseil national de recherches du Canada à l'adresse Internet suivante: www.nrc.ca/irc/bsi/83_F.html



DESSIN NO 26



DESSIN NO 27

PARTIE 3: LISTE DES PIÈCES DE REMPLACEMENT

Pour commander une pièce de remplacement;
1) Cocher la pièce requise
2) Indiquer l'année d'installation du foyer ____________________
3) Faxer cette liste et vos coordonnées au 418-686-9117

	69-52	69-61	69-69	69-80	69-90	80-60	80-69	80-80	90-75	90-90	98-78	98-87
Système déflecteur haute efficacité HE												
Clapet coulissant	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐
Déflecteur supérieur (à l'exception du déflecteur coulissant)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐
Tige et plaques pour opérer le déflecteur coulissant	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐
Plaque d'ancrage	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐
Pièces standard												
Plaque coulissante pour la régulation de l'entrée d'air	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐
Plaque foyère	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Clapet anti-refoulement	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐
Porte avec barres de fixation du verre	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Verre céramique 5 mm	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Barres de fixation du verre seules (2 courtes,1 Moyenne, 2 longues)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐
Garniture d'étanchéité pour le pourtour du verre	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Garniture d'étanchéité au pourtour de la porte	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐
Ensemble de deux (2) ventilateurs inclinés pour la base surélevée	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ventilateur (1) monté dans un boitier métallique pour pose latérale	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ventilateur centrifuge	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Boitier isolé pour ventilateur centrifuge	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Thermodisque	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Variateur de vitesse	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Plaque d'assise avec boulons de nivellement	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Base surélevée triangulaire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pare-étincelles métallique	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Grille barbecue	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Tige pour support grille BBQ	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Contour ventilé 3 côtés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Contour ventilé 4 côtés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Outil en forme de poignée pour opérer le foyer	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Clef à guillotine pour prise d'air extérieur	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

PARTIE 4: FEUX DE CHEMINÉE

DIRECTIVES EN CAS DE FEU DE CHEMINÉE

Comment détecter un feu de cheminée

- **Par l'odeur:** Ca sent la fumée.
- **Par la vue:** Le tuyau change de couleur, le feu sort par le cheminée sur la toiture.
- **Par l'ouïe:** Grondement anormal. Comme un vrombrissement.

Comment éviter un feu de cheminée

- Brûler uniquement du bois sec.
- Faire ramoner votre cheminée obligatoirement une fois par an avant la saison hivernale ou aux 4 à 5 cordes consommées.
- Ne pas laisser d'accumulation de créosote dans la cheminée.
- Ne pas brûler de bois de résineux, résidus de construction et autres matériaux pouvant contenir des colles, peintures et autres produits chimiques.
- Avoir un extincteur certifié à portée de main.

Ce qu'il ne faut PAS faire

- Ne pas jeter de l'eau sur le feu.
- Ne pas obstruer le haut de la cheminée.

Ce qu'on doit faire

- Alertez immédiatement les occupants de la résidence.
- Alertez les pompiers ou le 911.
- Couper toute source d'air pouvant alimenter le feu (fenêtres, prises d'air, portes, etc...).
- Evacuez la résidence.
- Ne réutilisez pas votre foyer avant que la cheminée n'ait été inspectée par un professionnel. Le feu de cheminée peut avoir fait surchauffer les composantes de la cheminée, déformé l'interieur, courbé, fendu ou disloqué certaines pièces métalliques.
- Exécuter toutes les recommandations du professionnel et faites remplacer les composantes endommagées ou jugées non sécuritaires.

LES FOYERS
DON-BAR

GARANTIE LIMITÉE DE 25 ANS

1. Les premiers 5 ans: Si, durant cette période de 5 ans, et dans le cours d'une utilisation normale, une composante ou une pièce du foyer devenait défectueuse à cause d'un défaut de matériau ou de main d'oeuvre, celle-ci sera remplacée ou, à notre choix, réparée sans frais. Les pièces suivantes sont exclues de cette garantie:

1.1 Plaque foyère, déflecteur intérieur, système déflecteur HE, grille cendrier, corbeille à bois, garde-bûches, pierre réfractaire, pare-étincelles en acier, grille BBQ, ventilateur électrique: Étant soumis à de hautes températures, ces pièces peuvent nécessiter d'être remplacées au fil des ans et ceci est considéré comme faisant partie d'un entretien normal. Toutefois, les pièces originales livrées avec le foyer sont garanties, pour une période de 1 an à partir de la date d'achat du foyer, contre tout défaut de matériau et de main d'oeuvre.

1.2 La cheminée: : La cheminée et ses composantes n'étant pas fabriquées par les Foyers Don-Bar, veuillez consulter les conditions de la garantie du fabricant de la cheminée pour toute réclamation éventuelle à ce sujet.

1.3 Le fini peint du foyer: Le foyer est recouvert par une peinture haute température qui nécessite d'être rafraîchie de temps à autre. Toutefois, le fini original du foyer est garanti pour une période de 1 an à partir de la date d'achat. La garantie se limite à la fourniture de la peinture nécessaire pour repeindre le foyer.

1.4 Garnitures d'étanchéité: Les garnitures d'étanchéité sont garanties 90 jours à partir de la date d'achat.

2. Plan de remplacement de 20 ans: Une fois les premiers 5 ans expirés, et pour une période additionnelle de 20 ans à partir de la date d'achat, nous fournirons (à l'exception des frais de transport et des composantes décrites aux articles 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4) toute pièce défectueuse à un prix n'excédant pas 50% du prix de détail.

3. D'aucune façon, les garanties ne doivent être interprétées comme couvrant les frais de main d'oeuvre sur place. Les Foyers Don-Bar n'assument aucune responsabilité pour les dommages à la construction résultant de la réparation ou du remplacement d'une pièce ou d'une composante couverte par la garantie.

4. Aucun représentant, employé ni agent des Foyers Don-Bar n'est autorisé à modifier ou à bonifier la présente garantie.

5. La garantie n'est valide que dans la mesure où l'installation, l'opération et l'entretien du foyer ont été exécutés en accord avec les instructions écrites du fabricant.

6. Les Foyers Don-Bar déclinent toute responsabilité quant aux dommages pouvant être causés au foyer si la réparation du foyer par des tiers est exécutée avec des pièces qui ne sont pas d'origine.

7. Toute pièce faisant l'objet d'une réclamation en vertu de la présente garantie doit être retournée à l'usine (transport prépayé) accompagnée d'une preuve d'achat. Tous les retours doivent être préalablement approuvés par le manufacturier.

8. La durée de la garantie sur toute pièce ayant fait l'objet d'une réclamation ne peut en aucun cas excéder la durée de la garantie initiale fournie avecle foyer.

9. Tirage et refoulement de fumée: Tous les foyers Don-Bar ont été conçus et testés pour assurer un tirage positif constant, sans retour de fumée, lorsqu' installés selon les instructions du fabricant. Les refoulements de fumée occasionnés par des facteurs environnementaux (pression négative, manque d'air, turbulence, etc.) ne sont pas couverts par la présente garantie.

10. La garantie ne couvre pas:

10.1 Le bris du verre
10.2 Les dommages causés par un feu de cheminée;
10.3 Les détériorations dues au transport et non signalées à la réception;
10.4 Les vices d'installation;
10.5 Les dommages causés par une utilisation non recommandée.
10.6 Tout foyer ayant subi des modifications, altérations ou substitutions de composantes ou dont les consignes d'installation, d'opération ou d'entretien n'ont pas été suivies.

11. Mise en garde: L'opération non conforme ou le manque d'entretien peuvent nuire à votre sécurité.

12. Adresser toute communication commesuit :

Les Foyers Don-Bar inc.
741, St-Vallier Ouest, Québec,
(Québec) Canada G1N 1E2
Téléphone: 418-686-9114
Télécopieur: 418-686-9117
Site web: www.don-bar.com
Courriel: don-bar@don-bar.com